



# BAD et le changement climatique

## Programme de préservation des écosystèmes du Bassin du Congo

Les forêts du Bassin du Congo recouvrent 200 millions d'hectares dans 10 pays et absorbent d'énormes quantités de carbone de dioxyde. Des espèces uniques de flores et de faune sont abritées par cette forêt riche en ressources naturelles et dont des millions de personnes dépendent pour survivre. Ces forêts disparaissent. Des agriculteurs pauvres utilisent les terres pour leur subsistance et le bois comme combustible. Depuis cinq ans, les sociétés ligneuses qui emploient des milliers de personnes dans ces pays, ne cessent d'augmenter le taux de déboisement annuel.



La combustion de pétrole fossile est la source principale des émissions de CO<sub>2</sub> dans le monde. En Afrique Centrale, la déforestation et la dégradation forestières sont responsables de 90% des émissions annuelles en CO<sub>2</sub> de la région. Les forêts du Bassin du Congo contiennent entre 25 et 30 milliards de carbone, soit l'équivalent de 4 ans d'émissions mondiales anthropogéniques aux taux actuels. La région du Bassin du Congo n'émet que peu de CO<sub>2</sub> comparée aux pays comme le Brésil ou l'Indonésie. Or, le potentiel d'une augmentation d'émissions de CO<sub>2</sub> suite à la déforestation en Afrique Centrale serait de l'ordre de 20 et 60 millions de tonnes par an.

L'on estime que la déforestation future en Afrique Centrale va émettre en 2050 plus de 30 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub>, soit la quantité d'émissions du Royaume-Uni depuis 60 ans. La protection d'1% de plus des forêts en Afrique Centrale pourrait préserver 230 millions de tonnes de carbone, soit un tiers des émissions annuelles du Royaume-Uni. Ces émissions va-

lent au-delà de \$500 millions aujourd'hui sur le marché de carbone. Cet argent pourrait assister les pays du Bassin du Congo à mettre en œuvre des projets d'adaptation au changement climatique pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement durable.

Afin d'assurer la survie durable des habitants de ces forêts tout en ralentissant le taux de déboisement, la Banque Africaine de Développement a contribué \$50 millions sous forme de don à la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC). Le COMIFAC est la principale autorité pour les prises de décisions et la coordination des activités et initiatives sous-régionales ayant rapport à la conservation et à la gestion durable des forêts du bassin du Congo. Cet argent sera versé à la Communauté économique des états d'Afrique Centrale pendant une période de 5 ans (2009-2014). Il va soutenir le Programme de préservation des écosystèmes du Bassin du Congo et servira à renforcer la capacité des organisations regroupées par le COMIFAC, qui compte entre autres le Centre pour la gestion forestière basée à Yaoundé au Cameroun.



Ce projet vise à préserver la biodiversité des écosystèmes des forêts du Bassin du Congo et à promouvoir le développement local durable pour les habitants des régions forestières. Dans ce dessein, il propose de travailler avec eux à définir des stratégies d'adaptation et à gérer les activités afin qu'elles continuent à bénéficier aux communautés au-delà de la vie du projet.